

**RICHEL SERRES DE FRANCE**  
**Société Anonyme au capital de 2.014.000 Euros**  
**Siège social : Quartier de la Gare - 13810 EYGALIERES**  
**R.C.S. TARASCON 950 012 245**

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 26 SEPTEMBRE 2008**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS**  
**LE 31 MARS 2008**

Messieurs,

Conformément à la loi et à nos dispositions statutaires, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de statuer sur les comptes de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> AVRIL 2007 et clos le 31 MARS 2008 et vous rendre compte de l'exécution de notre mandat au cours dudit exercice.

Nos Commissaires aux Comptes vous rendront compte de leur mission au cours de l'assemblée générale.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R-225-102 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents dont la communication est prévue par la loi et les règlements ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les développements qui suivent ont donc pour objet de porter à votre connaissance les renseignements et les documents nécessaires à votre complète information en vue du vote des résolutions qui vont être soumises à votre suffrage.

**1 - INFORMATIONS D'ORDRE ECONOMIQUE**

**1.1.- Activité et résultats de la société au cours de l'exercice écoulé.**

Notre société a enregistré, au cours de l'exercice clos le 31 MARS 2008, un chiffre d'affaires H.T. s'élevant à 60.210.388 Euros, quasiment équivalent à celui, en très forte progression, qui avait été réalisé au cours de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est réalisé :

- pour 74 % à l'exportation,
- pour 26 % en France.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 59.160.685 Euros contre 55.636.804 Euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de l'ordre de 6 %.

Le résultat d'exploitation est positif de 3.065.025 Euros, en diminution par rapport à l'exercice précédent (- 36 %).

Le résultat financier est positif de 465.986 Euros, en diminution par rapport à l'exercice précédent (- 34 %).

Le résultat courant avant impôt sur les sociétés est positif de 3.531.011 Euros (- 36 % par rapport à l'exercice précédent).

Le résultat exceptionnel est positif de 419.686 Euros.

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise s'élève à 248.003 Euros.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, **le résultat de l'exercice clos le 31 MARS 2008 se solde par un bénéfice net comptable de 2.689.423 Euros.**

Nous vous donnerons toutes explications que vous jugerez utiles sur les comptes sociaux au cours de l'assemblée générale.

### **1.2. - Evénements d'importance significative intervenus depuis la clôture de l'exercice.**

Aucun événement d'importance significative n'est intervenu, depuis la clôture de l'exercice social, objet du présent rapport.

### **1.3. - Evolution prévisible de la société - Perspectives d'avenir.**

Les perspectives commerciales sont favorables, notamment à l'Exportation où des investissements commerciaux importants ont été réalisés au cours du dernier exercice.

En France, le début d'année 2008-2009 a été assez peu dynamique sur l'activité Serres horticoles et maraîchères, mais a enregistré de bonnes performances sur les bâtiments d'élevage et la gamme Toutabri.

La conjoncture matières premières est en forte hausse.

Cependant, la modernisation récente de notre outil industriel associée à la conception de nouveaux produits innovants constituent des vecteurs importants d'avantage concurrentiel pour notre entreprise.

#### **1.4.- Modifications de présentation et de méthodes d'évaluation des comptes.**

Aucune modification de présentation ou d'évaluation des comptes n'a été observée pour l'établissement du bilan de l'exercice clos le 31 MARS 2008.

#### **1.5.- Activité en matière de recherche et de développement.**

Notre société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

#### **1.6.- Filiales et sociétés contrôlées.**

Notre société détenait, au 31 MARS 2008, de manière directe :

- 99,99 % de la société SERRES MARCHEGAY,
- 100 % de la Société DIMAC,
- 100 % de la société L.L.C. RICHEL USA,
- 51,05 % de la Société DIVATEC.

Il est rappelé que notre filiale à 100 %, la Société SOLEVHA(elle-même propriétaire de titres des Sociétés DIMAC et DIVATEC) a été intégrée dans notre société par voie de dissolution sans liquidation avec confusion du patrimoine et ce, avec effet rétroactif, sur le plan fiscal, au 1<sup>er</sup> Avril 2007.

L'activité et les résultats de ces sociétés vous seront relatés dans le cadre du rapport spécifique sur la gestion du groupe consolidé formé par notre société et ses cinq filiales et sous-filiale, prescrit par les dispositions de l'article L-233-26 du Code de Commerce.

#### **1.7.- Analyse sur l'évolution de la société au regard de l'endettement (article L-225-100 alinéa 2 du Code de Commerce).**

L'endettement financier, hors incidence des comptes inter-sociétés et après prise en compte des remboursements intervenus sur l'exercice, s'établit à 5,6 M€ (contre 6,3 M€ l'année précédente). Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit sur l'exercice.

#### **1.8.- Analyse sur la gestion des risques (article L-225-100 alinéas 4 et 6 du Code de Commerce).**

##### ***1.8.1. Niveau de dépendance***

Il n'y a pas de dépendance importante vis à vis d'un fournisseur ou d'un sous-traitant de l'entreprise.

La Société mène une recherche constante de fiabilisation de ses sources d'approvisionnement avec mise en place de double source si nécessaire.

### **1.8.2. - Règles relatives à la qualité des produits (hygiène, respect des normes européennes et nationales, certification...)**

Nos produits sont conformes aux normes européennes NF EN 13031-1.

### **1.8.3. Les règles de maintenance des équipements industriels**

L'ensemble de notre parc machine est assuré valeur à neuf.

Un service de maintenance composé de deux salariés entretient nos machines et fait appel à des prestataires extérieurs pour la maintenance et l'entretien " lourd " ou spécifique.

Une part importante du parc machines est sous contrat annuel de maintenance.

### **1.8.4. Respect de la réglementation relative aux risques industriels et environnementaux**

Nous n'utilisons dans notre activité aucun produit nocif, ni aucune machine présentant un risque industriel ou environnemental significatif.

### **1.8.5. Règles déontologiques (achat de produits dans des pays en voie de développement)**

Non applicable à l'entreprise.

### **1.8.6. Risques liés aux variations des cours des monnaies étrangères**

La majorité des opérations s'effectuent en euro.

Les quelques opérations en USD sont couvertes contre le risque de change soit par la mise en place de l'assurance " Négo " de la Coface, soit par la vente à terme de devises.

### **1.8.7. Les autres dispositifs de contrôle des risques**

#### ■ *Assurances*

L'entreprise dispose de contrats d'assurances, dont les principaux sont communs avec les filiales, qui la couvre contre l'ensemble des risques assurables (vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité professionnelle, garantie construction, responsabilité des Dirigeants, accidents de travail graves, flotte auto, assurances marchandises transportées,...).

Ces contrats font l'objet de déclarations annuelles qui régularisent la couverture de l'entreprise (principalement chiffre d'affaires et masse salariale).

Les immobilisations sont assurées pour leur valeur à neuf suite à leur évaluation par un cabinet d'expertise reconnu par nos assureurs.

L'entreprise dispose également d'un contrat destiné à couvrir les indemnités de fin de carrière des salariés.

- Document unique d'analyse des risques

Le document a été mis en place en 2002 par le CHSCT. Chaque année il évolue conformément à la Loi, en fonction de l'évolution du parc machines et de l'analyse des accidents survenus.

Différents tableaux d'analyse des risques ont été mis en place permettant un suivi régulier des risques potentiels selon les postes de travail.

### **1.9.- Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices.**

Le tableau des résultats des cinq derniers exercices figure en annexe du présent rapport.

## **2 - INFORMATIONS D'ORDRE JURIDIQUE**

### **2.1. - Renseignements relatifs à la répartition du capital social.**

#### **2.1.1. - Informations générales (article L-233-13 du Code de Commerce)**

Nous vous informons qu'au 31 MARS 2008, la société FINANCIERE RICHEL détient plus des deux tiers du capital social.

#### **2.1.2. - Informations relatives aux actions propres (article L-233-13 du Code de Commerce)**

Nous vous informons qu'au 31 MARS 2008, la Société RICHEL SERRES DE FRANCE ne détenait aucune de ses propres actions.

#### **2.1.3. - Informations spécifiques aux actions détenues par les salariés (article L-225-102 du Code de Commerce)**

Nous vous informons que les actionnaires salariés de la société détenaient au 31 MARS 2008 une fraction du capital de l'ordre de 0,5 %.

### **2.2. - Mandats venant à expiration.**

#### **2.2.1. - Membres du Conseil d'Administration :**

Nous vous informons que les mandats d'Administrateur de Messieurs Christian RICHEL, Jean Marc RICHEL et Patrice RENAUD expirent à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 MARS 2008.

Nous vous proposons, en conséquence, de renouveler lesdits mandats pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 MARS 2014.

## **2.2.2. - Commissaires aux Comptes :**

Nous vous informons qu'aucun mandat de Commissaire aux Comptes n'expire.

## **2.3. - Conventions réglementées.**

Nous vous demandons, conformément à l'article L-225-40 du Code de Commerce, d'approuver les conventions visées aux articles L-225-38 et suivants du Code de Commerce, renouvelées ou conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration.

Les conventions en cause vous seront relatées lors de lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui en ont été dûment informés.

Toutes explications supplémentaires que vous jugerez utiles sur lesdites conventions vous seront données au cours de l'assemblée générale.

## **2.4. - Informations sur les charges non fiscalement déductibles (article 39-4 du C.G.I.).**

Conformément aux dispositions de l'article 223 Quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que la société a supporté, au cours de l'exercice clos le 31 MARS 2008, des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles constituant des dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés et visées à l'article 39-4 dudit code pour un montant global de 9.095 Euros.

Nous vous demandons d'approuver lesdites charges.

## **2.5. - Montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents (article 243 bis du C.G.I.).**

Nous vous informons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, que les dividendes par action distribués par la société au titre des trois exercices précédents et éligibles, en ce qui concerne les personnes physiques, à l'abattement de 50 % (distributions décidées en 2005) et à l'abattement de 40 % (distributions décidées à partir de 2006) ont été les suivants :

<b>2005</b>	<b>1,30 Euro</b>
<b>2006</b>	<b>1,30 Euro</b>
<b>2007</b>	<b>0,26 Euro (après division par 5 du nominal)</b>

## **2.6. - Prises de participation significatives et prises de contrôle.**

Notre société n'a procédé, au cours de l'exercice clos le 31 MARS 2008, à aucune prise de contrôle ou de participation dans d'autres sociétés.

## **2.7. - Informations relatives aux mandataires sociaux (article L-225-102-1 du Code de Commerce).**

La liste des fonctions exercées dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux de notre société figure sur l'état annexé au présent rapport.

## **2.8. - Jetons de présence.**

Nous vous proposons d'approuver le montant global des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration, soit la somme de DIX MILLE (10.000) Euros.

## **3 - PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES ET D'AFFECTION DU RESULTAT**

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe), tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître **un bénéfice net comptable de 2.689.423 Euros.**

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- \* **1.309.100 Euros à titre de dividendes aux actionnaires,**
- \* **1.380.323 au poste "autres réserves".**

Le dividende par action s'élèverait à 0,26 Euro. Il serait mis en paiement dans les délais légaux.

## **4 - RESOLUTION - QUITUS**

Les résolutions que nous soumettons à votre vote correspondent aux propositions ci-dessus, étant précisé qu'aux termes de la seconde de ses résolutions, vous êtes appelés à approuver les termes du rapport spécial des Commissaire aux Comptes et les opérations qui y sont rappelées.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver, par votre vote, le texte des résolutions qui vous sont proposées et donner quitus aux Administrateurs et aux Commissaire aux Comptes de l'exécution de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

Nous vous remercions de votre présence à cette assemblée générale et nous vous prions d'adopter les résolutions qui vont être soumises à votre approbation et dont le texte est déposé au siège social en annexe du présent rapport.

**Le Président du Conseil d'Administration**  
**Mr Christian RICHEL**

## **ANNEXE - ETAT RELATIF AUX MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX DANS D'AUTRES SOCIETES**

### **\* Monsieur Christian RICHEL**

- Président de la SAS Financière RICHEL
- Administrateur et Président Directeur Général de la Société Anonyme SERRES MARCHEGAY
- Gérant de la Société Civile Immobilière PROVENCE 99
- Directeur Général de la SAS DIMAC

### **\* Monsieur Jean Marc RICHEL**

- Directeur Général de la SAS Financière RICHEL
- Administrateur de la Société Anonyme SERRES MARCHEGAY

### **\* Monsieur Marcel LAPORTE**

- Administrateur de la Société Anonyme SERRES MARCHEGAY
- Administrateur de la Société Anonyme GRILTEX
- Administrateur de la Société Anonyme ALBON PLASTIQUES

### **\* Monsieur Patrice RENAUD**

- Gérant de l'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée PATRICE RENAUD
- Gérant de l'Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée PATRICE RENAUD



**RICHEL SERRES DE FRANCE**  
**Société Anonyme au capital de 2.014.000 Euros**  
**Siège social : Quartier de la Gare - 13810 EYGALIERES**  
**R.C.S. TARASCON 950 012 245**

**RAPPORT DE GESTION DU GROUPE DU CONSEIL**  
**D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**ANUELLE DU 26 SEPTEMBRE 2008**

**COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS**  
**LE 31 MARS 2008**

Messieurs,

Conformément à la loi, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de statuer sur les comptes consolidés de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> AVRIL 2007 et clos le 31 MARS 2008.

Le présent rapport constitue le rapport de gestion du groupe consolidé composé par la Société RICHEL SERRES DE FRANCE, société consolidante, et ses filiales, les sociétés SERRES MARCHEGAY, DIMAC, DIVATEC et RICHEL USA, prescrit par les dispositions de l'article L-233-26 du Code de Commerce.

Nos Commissaires aux Comptes vous rendront compte de leur mission de commissariat sur les comptes consolidés au cours de l'assemblée générale.

Tous les documents dont la communication est prévue par la loi et les règlements ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les développements qui suivent ont donc pour objet de porter à votre connaissance les renseignements et les documents nécessaires à votre complète information en vue du vote de la résolution d'approbation des comptes consolidés qui va être soumise à votre suffrage.

## **1 - INFORMATIONS SUR LE GROUPE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008**

### **1.1. - Activité et résultats du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 MARS 2008**

Le groupe a enregistré, au cours de l'exercice clos le 31 MARS 2008, un chiffre d'affaires consolidé s'élevant à 90.392 K€ contre 83.882 K€ pour l'exercice précédent, soit une progression de 7,8 %. Cette progression s'explique notamment par la prise en compte du chiffre d'affaires des Sociétés DIMAC et DIVATEC sur une année pleine (2 mois seulement sur l'exercice précédent).

Les charges d'exploitation du groupe se sont élevées globalement à 88.505 K€ contre 79.506 K€ pour l'exercice précédent, soit une progression de 11 % environ.

Le résultat d'exploitation consolidé est positif de 4.206 K€ contre 5.741 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier consolidé est négatif de - 47 K€.

Le résultat courant avant impôt sur les sociétés du groupe est positif de 4.158 K€ contre 5.962 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel consolidé est positif de 160 K€.

La participation des salariés aux résultats du groupe s'élève à 297 K€ contre 491 K€ pour l'exercice précédent.

En conséquence, **le résultat part du Groupe pour l'exercice clos le 31 MARS 2008 se solde par un bénéfice net comptable consolidé de 2.588 K€.**

Toutes explications que vous jugerez utiles sur les comptes consolidés vous seront données au cours de l'assemblée générale.

### **1.2.- Evénements d'importance significative intervenus depuis la clôture de l'exercice.**

Aucun événement d'importance significative relatif à l'activité n'est intervenu au sein du groupe depuis la clôture de l'exercice social, objet du présent rapport.

### **1.3. - Evolution prévisible du Groupe - Perspectives d'avenir.**

Malgré l'impact des fortes hausses de l'énergie sur certains investissements, les perspectives de croissance du Groupe sont favorables, notamment à l'Exportation où des investissements commerciaux importants ont été réalisés au cours du dernier exercice. Ce développement de l'activité à l'étranger est amené à se poursuivre dans les années à venir.

En France, la progression des ventes d'équipements Dimac grâce au réseau du Groupe, ainsi que le développement d'activités « Energies Nouvelles » chez Marchegay sont des relais de croissance importants sur un marché domestique où la vente de serres et de jardineries traditionnelles a tendance à stagner.

#### **1.4. - Activité en matière de recherche et de développement.**

Le groupe n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

## **2 - ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008**

### **2.1. - SERRES MARCHEGAY**

Cette société, détenue à 99,99 % par la société RICHEL SERRES DE FRANCE, exploite une activité de fabrication et vente de jardineries et de serres en verre.

Les principaux chiffres ressortant de ses derniers comptes annuels, clos le 31 MARS 2008, sont les suivants :

* chiffre d'affaires	24.065.667 Euros
* résultat :	482.312 Euros
* capitaux propres	5.858.143 Euros

Sur l'exercice 2007-2008, le chiffre d'affaires a progressé de 5,2% grâce à la réalisation de nouveaux projets à l'Export. Ces derniers ont permis de compenser un ralentissement de l'activité France, marquée par une phase de réorganisation des grandes enseignes nationales de jardineries.

Malgré le faible dynamisme actuel du marché français de la jardinerie et de la serre de production en verre, les perspectives de l'année 2008-2009 sont bonnes grâce au développement de Marchegay à l'exportation et au lancement d'activités « Energies nouvelles ».

### **2.2. - DIMAC**

Cette société, détenue à 100 % par la société RICHEL SERRES DE FRANCE, exploite une activité de conception et commercialisation d'équipements de serres et de jardinerie.

Les principaux chiffres ressortant de ses derniers comptes annuels, clos le 31 MARS 2008, sont les suivants :

* chiffre d'affaires	10.048.779 Euros
* résultat :	171.495 Euros
* capitaux propres	2.442.408 Euros

Le chiffre d'affaires est comparable à celui de l'exercice précédent, dans un contexte où les conditions climatiques en France ont été défavorables au secteur de l'irrigation.

Le résultat d'exploitation est en repli (2% du CA contre 4,5% en moyenne), principalement en raison des investissements réalisés sur l'exercice pour permettre à la société de développer ses activités au sein du Groupe (embauche de commerciaux, renforcement du bureau d'études, augmentation des frais de déplacement en relation avec l'extension du périmètre géographique d'intervention de la société).

L'exercice 2008-2009 doit permettre d'exploiter pleinement les synergies commerciales développées entre Dimac et les sociétés du Groupe RICHEL.

### **2.3. - DIVATEC**

Cette société, détenue à 51,05 % par la société RICHEL SERRES DE FRANCE, exploite une activité de commercialisation de petits équipements de serres.

Les principaux chiffres ressortant de ses derniers comptes annuels, clos le 31 MARS 2008, sont les suivants :

* chiffre d'affaires	1.115.840 Euros
* résultat :	114.439 Euros
* capitaux propres	212.694 Euros

La société a réalisé un très bon exercice 2007-2008, avec un chiffre d'affaires en progression de plus de 50% et une augmentation significative du résultat d'exploitation (15,6% du CA contre 11,4% sur la période précédente).

Ces résultats confirment que dans une région où l'activité de maraîchage présente un fort potentiel, les perspectives de DIVATEC sont bonnes, notamment dans le domaine des équipements pour la culture hors- sol ou sous abri.

Le service aux exploitants (dépannage, maintenance des équipements...) constitue également un axe de développement pour la société.

### **2.4. - RICHEL USA**

Cette société, détenue à 100 % par notre société, est une société de droit Américain.

Elle n'a aucune activité commerciale et a pour objet la prospection de marchés sur le continent Nord Américain.

Elle a enregistré, au cours de l'exercice clos le 31 MARS 2008, un résultat de 12.669 Euros.

### **3 - PROPOSITION D'APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES**

En application des dispositions de l'article L-225-100 du Code de Commerce, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) consolidés arrêtés au 31 MARS 2008, tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître **un bénéfice net comptable consolidé de 2.587.850 Euros.**

Nous vous prions d'adopter la résolution qui va être soumise à votre approbation et dont le texte est déposé au siège social en annexe du présent rapport.

**Le Président du Conseil d'Administration**  
**Mr Christian RICHEL,**